

Chapitre II

MONTFORT MISSIONNAIRE

§ I

La carrière du missionnaire

Il semble utile de donner ici un aperçu général de la carrière parcourue par le missionnaire. Ainsi le lecteur pourra plus facilement situer certaines activités de Montfort comme fondateur dans le cadre de son apostolat missionnaire.

Prenons comme point de départ l'été de 1705. A ce moment le Saint quitta définitivement l'Hôpital Général de Poitiers pour se consacrer désormais uniquement à l'oeuvre des missions. Il est facile d'indiquer quatre périodes bien distinctes.

a. La première comprend les années 1705—1706 et est marquée par les succès extraordinaires remportés par le jeune prêtre dans la ville de Poitiers. Hélas, dès le commencement de l'année 1706 se manifestait une hostilité, parfois violente. Finalement Montfort se vit en butte à d'incompréhensibles mesures d'ostracisme. C'est alors qu'il entreprit son grand pèlerinage à Rome pour demander sa voie au Vicaire de Jésus-Christ.

b. La deuxième comprend les années 1706—1708. Après son retour de Rome, Montfort rejoignit la compagnie de missionnaires dirigée par M. Leuduger. Peu après il se sépara de cet irascible directeur, et continua à missionner seul dans le diocèse de S. Malo. Pendant presque une année entière il résida dans l'ermitage de S. Lazare, près de Montfort-sur-Meu.

c. La troisième période va de l'automne 1708 jusqu'au printemps de 1711. C'est la période Nantaise, celle des grands triomphes; mais elle finit dans l'amertume de la destruction du Calvaire de Pont-Château. Depuis Septembre 1710 jusqu'au printemps 1711 Montfort résida dans la ville de Nantes. La chaire lui étant interdite, il s'occupa entre autres de la fondation de l'Hôpital des Incurables. Comme activité extérieure on ne rapporte que sa collaboration au sauvetage des naufragés, lors d'une inondation de la Loire.

d. C'est au Carême de 1711, que commence la quatrième et dernière période, qui ne finit qu'avec la mort du Saint le 28 Avril 1716.

Montfort parcourut les diocèses de Luçon, de la Rochelle et de Saintes. Mgr. de Champflour de la Rochelle et Mgr. des Lescure de Luçon le soutinrent contre tous les calomnieux. Vers le milieu de cette dernière période — en 1713 — le Saint se rendit à Paris pour trouver des collaborateurs, de futurs missionnaires de sa Compagnie de Marie. Nous le verrons

faire une démarche officielle auprès des supérieurs du Séminaire du St. Esprit pour leur rappeler les promesses que lui avait faites le fondateur Claude Poullart des Places.

§ II

Les auxiliaires prêtres.

Pour ce qui regarde la collaboration de Montfort avec d'autres missionnaires, il faut distinguer dans sa carrière deux phases bien distinctes. Pendant la première période de cette carrière, nous voyons Montfort assumer seul la charge des prédications et ne demander assistance que pour les confessions.

Pendant la seconde période, il travailla d'abord avec la société de missionnaires dirigée par M. Leuduger. S'étant séparé de celui-ci, il prêcha seul mais se fit déjà aider par le frère Mathurin.

A partir de la période Nantaise, nous voyons Montfort toujours accompagné d'un ou de plusieurs prêtres. En outre il fut aidé presque à chaque mission par d'autres collaborateurs temporaires.

A. LES RELIGIEUX.

Au cours de sa carrière Montfort a rencontré parmi les religieux, des collaborateurs précieux. Il faut citer spécialement les Jésuites, les Capucins et les Dominicains. Mais on comprendra aisément que cette collaboration ne pouvait être que locale et temporaire. Elle dépendait évidemment des loisirs accordés à ces messieurs par leurs occupations ordinaires. D'ailleurs ce n'est pas parmi eux que Montfort pouvait trouver les futurs membres de la Compagnie de missionnaires qu'il voulait fonder.

B. LES PRÊTRES SÉCULIERS.

M. des Bastières.

Parmi les collaborateurs du Saint, la figure la plus connue est certes celle de M. des Bastières. Nous le trouvons dans la compagnie de Montfort dès le commencement de la période Nantaise, c.a.d. dès Novembre 1708.

Il le quitta au mois Août 1709, et ce départ inopiné affligea profondément le grand missionnaire, comme M. des Bastières nous le révèle lui même ²²⁾.

²²⁾ „A la fin de la Mission de Grossac, je partis pour aller à Nantes, sans lui en avoir donné aucune connaissance. Ayant sçu mon départ, il crut que je l'avais abandonné pour toujours, et dans le même temps un des frères laïcs se révolta contre lui et le chargea d'injures très atroces. Il fit sur ce sujet cette strophe de Cantique, qu'il inséra depuis au milieu de ceux qu'il avait faits sur la conformité à la volonté de Dieu:

Un ami m'est infidèle,
Dieu soit béni, Dieu soit béni;

Mais aussitôt que Montfort eut repris l'oeuvre des missions, dans le diocèse de Luçon, c.a.d. au commencement de la quatrième période, M. des Bastières, prêtre cependant du diocèse de Nantes, rejoignit le Saint au carême de 1711. Il lui restera fidèle jusqu'à la fin du mois de Janvier 1716. A ce moment la séparation dut être définitive, car on ne retrouve même plus le nom de M. des Bastières dans le testament du Saint, rédigé le 27 Avril de cette même année.

M. Olivier.

Les biographes nous disent que le Saint, après le départ de M. de la Barmondrière, avait demandé un autre auxiliaire et qu'on lui avait envoyé M. Olivier, prêtre du diocèse de Nantes, docteur de Rome et Missionnaire Apostolique. Ils travaillèrent ensemble pendant les années 1709—1710. M. Olivier fut témoin des difficultés qui surgirent à propos du Calvaire de Pontchâteau. Certains auteurs, surtout J. Baptiste Blain, lui attribuent dans cette affaire un rôle moins luisant. C'est lui qui reçut la pénible mission d'aller relever Montfort à la mission de St. Molf en Septembre 1710, l'évêque ayant enlevé au Saint toute juridiction. M. Olivier garda toute sa sympathie aux oeuvres fondées par Montfort, qu'il aida même de sa fortune, mais nous ne le retrouvons plus parmi les collaborateurs du Saint, après le départ de celui-ci du diocèse de Nantes.

Gabriel François Grignon.

Pendant la dernière période de la carrière du Saint d'autres prêtres partagèrent ses travaux. Nous ne connaissons pas les noms de tous ces collaborateurs, nous ne savons presque rien de leur activité. Le frère du Saint, Gabriël François Grignon, se dépensa à organiser les processions pendant la grande mission de la Rochelle en 1711. Mais, trop faible de santé, il retourna à Iffendic, pour y mourir assez jeune encore.

Un serviteur m'est rebelle,
Dieu soit béni, Dieu soit béni...

Ce même M. des Bastières, qui avait quitté le Saint sans même l'avertir de son départ, alla le trouver dans la maison des Jésuites où Montfort faisait une retraite après les difficultés de Pont-Château. L'amitié entre les deux hommes subsistait donc. Pourquoi M. des Bastières avait-il interrompu sa collaboration? Ne faut-il pas admettre que les choses se sont passées autrement que ne le supposent les biographes? Ceux-ci nous disent que Montfort demanda un autre auxiliaire quand M. des Bastières partit. Mais n'est-ce pas l'arrivée auprès de Montfort de M. Olivier qui avait fait partir M. des Bastières?

Montfort ayant repris seul l'oeuvre des missions et dans un autres diocèse que celui de Nantes, dont M. des Bastières est originaire, celui-ci le rejoint et travaille avec lui jusqu'en Janvier 1716.

Nouveau départ et, cette fois-ci, définitif. La raison?

N'est-ce pas l'amitié grandissante entre Montfort et M. Mulot qui s'était joint au groupe des missionnaires en Novembre 1715?

Nous verrons qu'en Février 1716, après le départ définitif de M. des Bastières, Montfort jette un cri d'alarme, parcequ'il voit son oeuvre en danger.

M. le Bourhis et M. Keuntz.

Dans les registres de la paroisse de Thairé on rencontre à l'année 1712 les trois signatures suivantes: P. Keuntz, prêtre de la mission; L. M. de Montfort, prêtre de la mission; Thomas le Bourhis prêtre de la mission.

C'est tout ce que nous savons de ce M. Keuntz. Nous ignorons combien de temps il travailla avec le Saint. Le nom de Thomas le Bourhis se retrouve sous la forme Boury-au Testament du Saint. Nous sommes tentés d'admettre qu'il collabora avec Montfort pendant les dernières années de la vie du Saint. Hélas! les preuves nous manquent.

M. Clisson.

Un autre prêtre est nommé au testament, M. Clisson. Son nom vient après celui de Le Bourhis. Faut-il admettre que ce dernier était un collaborateur plus ancien?

M. Clisson devait être assez bon prédicateur, puisqu'on lui demanda de faire l'oraison funèbre du Saint.

Les collaborateurs prêtres et la Compagnie de Missionnaires.

Les premiers biographes, Grandet et Besnard, parlent tous deux du dessein du grand missionnaire de fonder une Compagnie de Missionnaires. Mais aucun d'eux ne nomme les prêtres, dont nous avons cité les noms, comme candidats possibles pour cette communauté. Nous verrons comment Montfort dans son testament exclut formellement MM. Bourhis et Clisson de sa Communauté du St. Esprit ^{22a}).

Et pourtant il faut tenir compte dans l'étude de la Règle que le Saint écrivit pour les „Prêtres Missionnaires de la Compagnie de Marie”, de la présence auprès de lui de ces auxiliaires-prêtres.

M. Vatel et M. Mulot.

Deux autres prêtres se sont joints au Saint en 1715, M. Vatel et M. Mulot. Ceux-ci sont nommés explicitement par les biographes: „Missionnaires de la Compagnie de Marie”. Mais avant de parler de leur vocation il faut que le lecteur ait pris connaissance de la règle écrite par le Saint pour cette Compagnie.

Conclusion

Après avoir recueilli soigneusement tous les détails rapportés par les biographes sur les auxiliaires-prêtres du grand missionnaire, on peut se former une idée de la „Compagnie de Missionnaires” dont Montfort était le chef.

^{22a}) Testament de S. L. M. Grignon de Montfort. Cf. Chap. IX de cette Etude.

Nous apporterons des preuves formelles de l'existence de cette „société de missionnaires” du vivant du Saint. Il est plus difficile de savoir quelles relations existaient entre Montfort, le directeur de la mission et ses différents collaborateurs. Mais il est certain que la „Règle des prêtres missionnaires de la Compagnie de Marie” composée par le Saint en 1713, n'a pas été écrite uniquement pour des missionnaires qui devaient venir dans un avenir plus ou moins rapproché. Certains passages s'adressent directement à des auxiliaires, travaillant avec le saint au moment où il écrit: „Règle Manuscrite”. Pratiques des missions. No. 10.

„Ils ne sont ni trop rigides, ni trop relâchés dans les pénitences et les absolutions, prenant le milieu de la sagesse et de la vérité qui leur est marqué en détail dans la „Méthode uniforme, que les missionnaires doivent garder dans l'administration du sacrement de pénitence pour renouveler l'esprit du christianisme”... et dans un petit livre manuscrit plus étendu, qu'ils ont dans les mains, intitulé le „Veni-Mecum” du bon missionnaire”.

Il est bien regrettable, que M. des Bastières, qui nous a laissé tant de détails édifiants sur la vie du Saint et tant de traits curieux sur les missions auxquelles il assista, aît gardé un silence complet sur ses collègues. C'est lui qui aurait dû nous renseigner sur les relations entre Montfort et ses missionnaires.

Voici le seul point qu'il nous aît communiqué:

„M. Grignon... s'était fait pauvre, avait renoncé à son patrimoine et à toutes sortes de bénéfices et fait voeu de pauvreté et il insinuait à tous les ouvriers, qui le suivaient en mission, de faire la même chose...²³⁾.

§ III

Les collaborateurs-frères.

Tous les témoins contemporains parlent d'auxiliaires laïcs qui secondèrent le grand missionnaire. Souvent ils les désignent sous le nom de frères. Nous sommes obligés de constater que les premiers biographes ne nous ont pas mentionné les noms de tous les frères qui furent avec Montfort, comme ils ne nous ont pas renseigné sur les faits et gestes journaliers de ces fidèles collaborateurs. Nous pouvons leur en faire un reproche, mais nous ne pouvons pas suppléer à leur silence en attribuant aux frères des activités dont aucun document ne porte trace.

LE FRÈRE MATHURIN. Voilà le premier et le plus fidèle des collaborateurs.

En 1705, un jeune homme, nommé Mathurin, vint à Poitiers pour se faire

²³⁾ Grandet, p. 347.

Capucin. Il entra par hasard dans l'église des Pénitentes pour y faire sa prière. M. de Montfort, l'ayant aperçu, lui fit signe de le venir trouver et ayant sçu son dessein, il l'engagea à demeurer avec lui, pour le servir dans ses missions, où pendant près de 15 ans, il a fait le catéchisme, l'école aux enfants, et chanté des Cantiques avec beaucoup de bénédiction... Il a été tonsuré depuis la mort de M. de Grignon et a beaucoup de talents pour s'acquitter de ses fonctions ^{23a)}.

Pendant le pèlerinage, que Montfort fit à Rome en 1706, frère Mathurin se retira au Prieuré de Ligugé pour y attendre le retour du Saint. Il l'accompagna ensuite dans son pèlerinage au Mont S. Michel. Lors du séjour du missionnaire à Rennes, c'est le frère Mathurin, qui reçut la visite de l'oncle du Saint, M. Alain Robert. Le même frère Mathurin alla à Montfort-la-Cane, demander gîte et couvert à la mère Andrée. A Dinan, c'est au frère Mathurin que le Dominicain Joseph-Pierre Grignon, frère du Saint, se plaignit d'être traité avec si peu de respect. Pendant le temps que Montfort missionne en compagnie de M. Leuduger, le frère Mathurin reste attaché exclusivement à celui qu'il nommait son maître.

Ensemble ils logèrent aux „Quatre Vents” à Plumieux, ensemble ils s'acheminèrent vers S. Briec. Frère Mathurin alla devant pour demander à la soeur tourière du couvent, où Montfort devait prêcher, un morceau de pain au nom de Jésus Christ.

Au village de la Trinité, les deux voyageurs se joignirent aux fidèles, qui vénéraient la Madone, Montfort prêcha, et frère Mathurin chanta les cantiques. Ce pieux exercice était comme la contribution ordinaire du frère Mathurin aux grandes cérémonies, comme aussi la récitation du rosaire.

En Février 1708 Montfort l'envoya seul pour aider son cher ami, le curé de Bréal.

„Cependant j'enverrai Mathurin mardi chez vous pour dire le Rosaire publiquement, chanter des cantiques et publiquement porter, de ma part, soixante petites croix de Saint-Michel à nos soldats, lesquelles vous aurez la bonté de leur distibuer, après que vous les aurez avertis dimanche de se trouver mardi...

Louis-Marie de Montfort, prêtre.

Au commencement de la quatrième période de sa carrière nous voyons Montfort s'acheminer en compagnie de frère Mathurin vers Luçon, pour entrer finalement le 11 Mai 1711 à la Rochelle.

Pendant une des grandes processions organisées dans la ville au mois d'Août de cette même année, l'officier Claude Masse remarqua le bon frère et retraça sa figure dans le dessin qu'il fit de la procession des dames:

^{23a)} Grandet, pag. 79. „Chanter des cantiques avec beaucoup de bénédiction” fut certainement une des occupations les plus assidues du frère Mathurin. La preuve nous en est fournie par un des manuscrits des Cantiques. Le Manuscrit-Copie est visiblement celui qui servait ordinairement au frère Mathurin. On y trouve un certain nombre de cantiques transcrits de sa main, et plusieurs fois sa signature.

„Frère Mathurin, serviteur du missionnaire, faisant marcher par ordre et ordonnant le chant des différents cantiques”^{23b}).

Grandet, le premier biographe, affirme, que les malandrins qui voulaient attenter à la vie du Saint, en voulaient aussi au fidèle serviteur.

Le frère Mathurin n'est plus nommé par les biographes après cette année 1711. Nous verrons plus tard quel parti on a voulu tirer de ce silence. Dans son testament, Montfort fit un effort ultime pour décider le frère Mathurin à prendre des engagements définitifs. Le brave catéchiste ne put s'y résoudre en raison de ses scrupules mais il resta fidèle jusqu'à sa mort à l'apostolat auquel Montfort l'avait initié, le Catéchisme.

LE FRÈRE JEAN. Quand il vint s'établir à l'ermitage de S. Lazare, Montfort trouva le pricuré en ruines. Aidé des paysans des environs il s'y installa le mieux possible et restaura complètement la chapelle.

„Ce fut dans cette sainte chapelle qu'il renouvela son voeu de ne vivre que d'aumônes; il l'observait si scrupuleusement qu'il ne demandait rien à personne pour lui-même; mais la Providence lui fournissait des secours abondants. On lui apportait, chaque jour, plus qu'il ne lui fallait pour lui, le Frère Mathurin, et le Frère Jean, qui s'était joint à eux^{23c}).

Il faut constater que le frère Jean n'est jamais mentionné comme intervenant dans les exercices des missions. Il était plutôt l'homme des besognes pratiques. Je ne sais s'il faisait la cuisine des missionnaires; mais il est certain qu'il avait toutes les qualités requises pour être un bon commissionnaire. M. des Bastières raconte comment il rattrapa et ramena un confrère, qui s'était enfui avec la caisse.

„A la fin de la mission de N. un des frères laïcs de Monsieur Grignion s'enfuit pendant la nuit, et lui emporta quarante écus qu'on lui avait donnés par charité, et qu'il avait destinés aux pauvres de la paroisse; le Frère Jean courut après lui et l'attrapa, et le ramena à Monsieur Grignion, qui le reçut avec une douceur angélique”²⁴).

M. des Bastières-auquel Grandet emprunte ce détail-ne nous dit pas en quelle année eut lieu cet incident. Marquons seulement qu'à ce moment, en dehors du frère Mathurin et du frère Jean, il y avait au moins un autre frère qui accompagnait les missionnaires. Et puisque c'est M. des Bastières qui raconte l'événement, nous savons qu'il a dû se passer dans la troisième ou la quatrième période de la carrière du Saint. Montfort ne garda pas cet auxiliaire peu délicat.

^{23b}) Cf. Règne de Jésus par Marie, 1900 p.p. 156--167.

^{23c}) Besnard Livre II. Il est à remarquer que Grandet, le premier biographe, semble avoir tout ignoré d'un séjour de Montfort et des ses frères à l'ermitage de S. Lazare.

²⁴) Grandet, p. 374.

„M. de Montfort lui donna de l'argent pour se conduire chez lui. C'est aujourd'hui un parfait honnête homme, qui rend service au public" ^{24a}).

En 1715 le Saint envoya le frère Jean de la Rochelle à Poitiers pour en ramener les soeurs de la Sagesse.

„Je vous enverrai mon Frère Jean, avec une monture et quelque argent pour vous conduire" ²⁵).

Au testament du Saint, le frère Jean est parmi les collaborateurs qui n'ont pas émis de voeux.

LE FRÈRE PIERRE. En 1709 Montfort, en compagnie de M. des Bastières, donnait une mission dans la paroisse de Vertou. En ce moment il avait avec lui un frère que les biographes ne nomment point ailleurs.

Besnard nous fait le récit de la guérison miraculeuse de ce frère, d'après le témoignage d'un ecclésiastique, M. Clouvièrs:

Je le crus si en danger, que je dis à M. de Montfort, qu'on tardait à lui donner l'Extrême-Onction. Il ne répondit rien, mais il parla ainsi au malade:

„Pierre où est votre mal?

Par tout le corps.

Donnez moi la main.

Je ne le puis.

Tournez vous de mon côté.

Il m'est impossible.

Avez vous la foi?

Hélas, mon cher Père, je voudrais bien en avoir plus que je n'en ai.

Voulez vous m'obéir?

De tout mon coeur.

Il lui mit la main sur la tête en lui disant: „Je vous commande de vous lever en une heure d'ici et de venir nous servir à table" ²⁶).

Malgré cette guérison miraculeuse, le frère Pierre ne persévéra point. Il n'est pas le seul d'ailleurs. Nous n'osons l'identifier avec cet autre dont parle M. des Bastières.

„Dans le même temps, un de ses frères laïcs se révolta contre lui, et le chargea d'injures très atroces" ²⁷).

Pas davantage nous n'osons l'identifier avec cet autre dont M. des Bastières nous raconte l'équipée après avoir rapporté comment le frère Jean rattrapa un frère peu délicat:

„Pareille chose est arrivée à une autre mission le même jour qu'elle finit. Un des frères, qui était mercier, s'enfuit aussi furtivement et emporta tout

^{24a}) Grandet. p. 374.

²⁵) Lettre du Saint à Marie Louise de Jésus.

²⁶) Besnard. Livre III.

²⁷) Grandet. p. 304.

l'argent des marchandises qu'il avait vendues et amena le mulet. Il était déjà tard lorsque Monsieur Montfort en fut averti. Il en donna avis à l'Hôte chez qui nous logions, qui monta à cheval sur le champ avec son valet et tous deux coururent après lui, l'attrapèrent et l'amènèrent à M. Grignon²⁸⁾.

LE FRÈRE NICOLAS. Rien ne permet de dater exactement les incidents pénibles que nous rapportons ici, non plus d'ailleurs que l'arrivée du frère Nicolas. Nous le rencontrons pour la première fois en 1711. Au moment où nous faisons sa connaissance, Montfort l'envoie avec un compagnon à Pontchâteau pour y chercher les statues du Calvaire.

„De Nantes ce 29 de Janvier 1711

Monsieur,

Le pur amour de Dieu règne en nos coeurs! Je vous prie de livrer au présent porteur et à Nicolas, par la voie qu'ils auront, mes figures.

Le transport est nécessaire et pour ma délivrance et pour l'obéissance et pour la volonté de Dieu; et s'il ne le voulait pas, il ferait plutôt un miracle pour empêcher qu'elles ne fussent transportées. Et quoiqu'on les apporte ici, ce ne sera que pour retourner avec plus de gloire au Calvaire, lorsque la Chapelle sera bâtie . . .
De Montfort, prêtre²⁹⁾.

De cette lettre il faut déduire, que le curé de Pontchâteau connaissait le frère Nicolas, puisque celui-ci doit se porter garant de son compagnon, le porteur de la lettre. Le frère Nicolas était donc déjà dans la compagnie du missionnaire lors des événements qui advinrent autour du Calvaire dans les années 1709—1710.

Et ce compagnon du frère Nicolas? Un autre frère? Ou un batelier, qui devait amener les statues à Nantes par la Loire?

N'y avait-il pas un motif spécial pour confier au frère Nicolas le transfert des statues?

Grandet nous affirme, que Montfort avait avec lui dans ses missions un sculpteur, qui réparait les autels et les statues³⁰⁾. Au moment de la mort du Saint, frère Nicolas est à Poitiers pour apprendre le métier de sculpteur. Le missionnaire savait que cet auxiliaire, s'intéressant spécialement aux statues, traiterait avec les soins nécessaires celles de Pontchâteau.

LE FRÈRE NICOLAS ET LE FRÈRE JACQUES. En 1714 Montfort entreprit le voyage de Normandie pour aller consulter à Rouen son grand ami Jean Baptiste Blain. Deux frères l'accompagnèrent, que nous verrons tour à tour entrer plus avant dans l'intimité du Saint. A ce moment nous rencontrons pour la première fois le nom du frère Jacques. Il dût se joindre au groupe des frères dans l'automne de 1714, comme l'insinue d'ailleurs sa propre affirmation, que nous rapporte Besnard:

²⁸⁾ Grandet. p. 374.

²⁹⁾ Lettre de Montfort au curé de Pontchâteau. 29 janvier 1711.

³⁰⁾ Grandet. p. 371.

„Pendant vingt-trois mois, dit le frère Jacques, que j'ai eu le bonheur de demeurer avec Mr. de Montfort, malgré toutes ses occupations et tous ses voyages, je ne l'ai jamais vu passer un seul jour sans dire la Ste. Messe, et il la célébrait avec tant de piété et une dévotion si tendre qu'il communiquait cette même ferveur de dévotion à tous les assistants" ³¹⁾.

Qu'au moment du départ pour Rouen, le frère Jacques ait été une recrue toute fraîche, cela ressort aussi de ce que raconte Besnard à ce sujet:

Avant son départ de Rennes, il lui vint dans la pensée d'éprouver un frère qu'il avait avec lui sur l'abandon à la divine Providence.

Il lui proposa d'aller à Tréguier.

„Mon enfant, lui dit Mr. de Montfort, il faut que vous partiez promptement pour aller à trente lieues d'ici" .

Le bon frère lui répondit qu'il était prêt à obéir. Cependant, comme il vit qu'on ne lui donnait pas autre chose que des ordres et qu'il n'était pas encore au fait de la manière d'agir du serviteur de Dieu:

„Mon Père, lui dit-il, je pars, mais qui pourvoira à mes besoins pendant un si long voyage? Car je n'ai aucun argent et vous ne m'en donnez point" .

„Ayez confiance en Dieu, lui répliqua Mr. de Montfort, et vous ne manquerez de rien" ³²⁾.

Finalement le frère Jacques fut pourvu de 50 sols, que Montfort venait de recevoir et il s'achemina vers Tréguier, tandis que le missionnaire et frère Nicolas prenaient le chemin d'Avranches.

MONTFORT ET FRÈRE NICOLAS. Le voyage fut plein de ces surprises peu agréables que rencontrent les pauvres vivant d'aumônes. A Mesnil-Herman on leur refusa le logement.

Assis l'un contre l'autre sur le seuil d'une maison délabrée, Montfort et son frère essayaient de se protéger contre le froid. Encore le frère réussit-il à somnoler, le missionnaire ne pouvait fermer l'oeil. Au dessus de sa tête une enseigne grinçait sur ses gonds, et Montfort regardant l'inscription dont elle était décorée, rimait:

„J'ai toujours la croix à la main,
„Dont le pouvoir est si divin" ³³⁾.

³¹⁾ Besnard. Livre VI.

Ce témoignage a certainement plus de valeur que celui de la Soeur Florence, qui dit dans ses Chroniques, en parlant du frère Joseau:

„Il fit la connaissance du frère Jacques, qui avait suivi M. de Montfort les 7 ou 8 dernières années de sa vie" .

Cette assertion de soeur Florence ne peut reposer que sur les dires de frère Joseau, car la soeur n'a pas connu elle-même le frère Jacques. Besnard, par contre, a sous les yeux des notes écrites par ce frère Jacques.

³²⁾ Besnard, Livre VI.

La raison pour laquelle Montfort envoya le frère Jacques à Tréguier?

Un „séminariste" s'était présenté au Saint pour l'aider dans ses travaux. Celui-ci y voyait un „catéchiste" possible. Quand le jeune homme lui demanda d'aller d'abord à Tréguier pour prendre congé de ses parents, non seulement il le lui permit, mais il lui prêta même sa mule. Le séminariste se hâta de vendre la bête et de mettre l'argent en poche. Ce n'est pas pour ravoir la mule que Montfort envoya frère Jacques, mais pour s'informer des faits et gestes de ce jeune homme dans lequel il croyait trouver un auxiliaire possible.

³³⁾ Fradet. Cantiques. p. 685.

A St. Lô l'accueil fut tout autre. Le Saint fut heureux d'y donner une mission, dont le succès fut prodigieux. Si éclatant même fut ce succès, qu'on cherchait quel pouvait être le secret de l'influence exercée par ce prêtre inconnu arrivé dans la ville, pauvre et misérable, ne possédant qu'un bâton surmonté d'un crucifix et un long chapelet.

Des dames trop curieuses découvrirent le secret si mystérieux.

Attirées par des bruits insolites, elles allèrent regarder par les fentes de la porte de la chambre où logeait le missionnaire.

Et elles virent le saint prêtre à genoux, les épaules découvertes, et derrière lui le bon frère, le bras armé d'une discipline. Et le boureau faisait bien son métier. Il frappait si fort qu'à chaque coup le pauvre prêtre pliait les épaules et laissait échapper un cri.

Naturellement les dames s'en prirent au frère, qui se trouva bien embarrassé. Comment se défendre? Il avoua que c'était à la seule condition de lui rendre ce service, que son maître l'avait pris et le gardait avec lui.

MONTFORT ET SES DEUX FRÈRES À LA MISSION DE ST. LÔ. Le frère Jacques rejoignit le Missionnaire à St. Lô; il prêta mainforte pour organiser les processions. Car on nous dit que les gens de la petite ville ne pouvaient comprendre comment

„Montfort seul avec un ou deux frères laïques pouvait venir à bout de ranger ainsi un grand peuple ³⁴⁾.

Voilà la preuve, qu'en plus de Mathurin, d'autres frères apportaient une aide précieuse dans le travail des missions.

MONTFORT ET LE FRÈRE JACQUES À ROUEN. De St. Lô, frère Nicolas retourna vers Rennes, conduisant l'âne, qui portait les accessoires des missions. Et ce fut le frère Jacques qui accompagna le Saint pendant le reste du voyage vers Rouen.

Le chanoine Blain nous raconte comment Montfort atteignit le but de ce long pèlerinage:

„Il arriva sur le midi, avec un jeune homme de sa compagnie, après avoir fait six lieues le matin à pied à jeun ³⁵⁾.

L'entrevue de Montfort et de son ami Blain prit quelques jours.

Pendant le séjour dans la ville, le frère ne perdait pas son temps.

Il s'occupait à faire des chaînes et des disciplines de fer." Le débit était grand, à ses missions, des instruments de pénitence" ³⁶⁾.

LE RETOUR VERS LA ROCHELLE. Après quelques jours passés à Rouen, Montfort prit congé de son ami et reprit le chemin de la Rochelle. C'était

³⁴⁾ Besnard Livre VI.

³⁵⁾ Mémoire Blain. Chap. 79.

³⁶⁾ Ibidem.

le frère Jacques qui l'accompagnait, et c'est aux notes laissées par ce frère que Besnard emprunte les détails, qui suivent :

Il était si absorbé en Dieu, et son silence était si peu interrompu qu'il passait souvent plusieurs jours de suite sans lui parler (au frère).

„Souvent, dit-il, il me commandait, par signe, de marcher devant lui; quelquefois je regardais par derrière moi, pour voir s'il me suivait, et je le voyais la tête prosternée contre terre. Il marchait presque toujours son chapeau sous le bras, la tête découverte, par respect à la présence de Dieu, et je crois, selon ce que j'ai vu et ce que je puis juger, qu'il ne le perdait jamais de vue”³⁷⁾.

Arrivé en vue de Nantes, le pauvre frère n'en pouvait plus. Montfort, si dur pour lui-même, se montra la bonté même, pour son brave compagnon.

Frère Jacques en était tout bouleversé, comme il le raconte lui-même :

„Ce fut alors, que cet homme, tout admirable et tout rempli de charité pour son prochain, pour me soulager, me pria avec toutes sortes d'instances et avec un coeur vraiment paternel, de monter sur ses épaules, et j'eus bien de la peine à m'en défendre, parcequ'il ne cessait de m'en solliciter pendant près d'un quart de lieu; mais ne pouvant rien obtenir, il me fit quitter mon habit, qui était fort gros et embarrassant: le mit sur son épaule, le tenant d'une main, tandis que de l'autre il me tenait sous le bras pour m'aider à marcher et me conduire, près de trois lieues en cette situation”³⁸⁾.

Arrivé à Nantes, le frère Jacques reçut l'ordre de se reposer pendant quelques jours dans la petite maison où Montfort avait installé les pauvres Incurables. Le Missionnaire, toujours infatigable, continua son chemin vers Rennes pour y aller saluer une dernière fois ses amis.

Cette fois c'est, de nouveau, frère Nicolas qui l'accompagne. Les voyageurs furent accueillis avec grand respect par M. Dorville, mais hélas! le pauvre frère fut à nouveau la victime de la curiosité des femmes.

Un soir, ce bon frère, pour satisfaire la grande envie, de la domestique de la maison de savoir quelques particularités de la vie et de la conduite de M. de Montfort, lui raconta ce qu'il en avait vu lui-même, et ce qu'il en avait entendu dire à autres.

Le lendemain, lorsque, comme à son ordinaire, il fut demander au Missionnaire la permission de communier, celui-ci la lui refusa.

Le frère, qui ne croyait pas avoir rien fait qui eût pu lui attirer ce refus, pria son Maître, de vouloir bien lui faire connaître quel mal il avait fait, afin qu'il s'en corrigeât :

„Vous avez violé, lui dit alors M. de Montfort, la règle, qui vous marque d'être retiré à neuf heures, et vous avez tenu avec la domestique de la maison des propos indiscrets à mon sujet”³⁹⁾.

³⁷⁾ Besnard. Livre VI.

³⁸⁾ Besnard. Livre VI.

³⁹⁾ Picot p. 427.

De ce reproche, que Montfort adresse au frère, d'après Picot, on a voulu conclure, que les frères du Père de Montfort avaient et suivaient une règle spéciale.

„Vous avez violé cette prescription de la règle, qui vous marque d'être retiré à neuf heures”. Cette prescription existe dans la Règle écrite par Montfort pour ses prêtres et ses frères. „Règlement de leur temps dans les missions”: No. 12, „A neuf heures ou environ, on doit être couché, avec silence et modestie”. Il n'est nul besoin d'inventer une règle spéciale, dont aucun document ne fait mention.

LES STATUES DU CALVAIRE DE PONTCHÂTEAU. De retour à Nantes, après ses adieux aux amis de Rennes, Montfort voulut régler la question toujours pendante des statues du Calvaire. En 1711 frère Nicolas avait été envoyé avec une lettre du Saint pour réclamer les figures. On n'a jamais su pourquoi, alors, le transfert n'eut pas lieu. Mais en cette année 1714, Montfort, accompagné du frère Jacques, se rendit lui-même à Pontchâteau.

Il fallut travailler dur pour charger les lourdes statues et la belle croix sur les bateaux; Montfort lui-même dut entrer dans la vase de la Loire et plier les épaules sous le poids énorme de la grande croix.

Puis laissant le frère accompagner les statues par eau, il marcha toute la nuit pour tout préparer à Nantes, en vue du dépôt des „figures” du Calvaire dans la maison des Incurables.

De Nantes, Montfort retourna à la Rochelle, toujours accompagné du frère Jacques, qui nous a laissé un récit émerveillé de toutes les démonstrations d'amour et de respect, dont le Saint fut l'objet de la part des habitants des contrées par où il passait.

Conclusions

A. LES ACTIVITÉS DES FRÈRES COADJUTEURS.

Les activités diverses que nous voyons exercées par les frères, sous l'autorité du Saint lui-même, cadrent bien avec les prescriptions insérées par Montfort dans sa Règle Manuscrite pour assigner leur tâche spéciale à ces précieux collaborateurs.

„On y reçoit cependant des frères laïques pour avoir soin du temporel, mais qui soient détachés, vigoureux et obéissants, prêts à faire tout ce qu'on leur ordonnera”.

Il est manifeste qu'il ne faut pas prendre ces mots „prendre soin du temporel” dans un sens strict, comme si les frères n'avaient à s'occuper que de travaux manuels proprement dits. Leur activité s'étendait à tout ce qui dans l'oeuvre des missions n'était pas du ministère du prêtre.

Il y avait certes la cuisine des missionnaires à faire; il fallait servir à table, comme le demandait Montfort au frère Pierre; il y avait à fabriquer les chaînettes, les chapelets, les disciplines; Frère Jacques semble voir excellé en ces travaux, comme le remarqua Blain.

Tous ces objets, et d'autres, étaient vendus, aux portes des églises, par le frère mercier. Parfois l'un de ces pieux négociants ne pouvait résister à la tentation et s'appropriait „l'argent de la boutique”, comme s'exprime le Testament du Saint.

Il y avait les processions à organiser, les églises à nettoyer et à décorer; les „ornements d'église et de mission” à transporter d'une paroisse à l'autre,

parfois d'un diocèse à l'autre, comme le fit frère Nicolas, lors du voyage de Rouen.

Les frères chantaient les cantiques pendant les missions; le frère Mathurin avait à son usage l'un des quatre manuscrits des cantiques qui nous ont été conservés. Le frère Jacques, de sa belle voix, savait émouvoir non seulement les simples fidèles, mais aussi les recteurs des paroisses, comme il arriva à S. Pompain.

M. des Bastières affirme que sa tâche ordinaire était de faire le catéchisme aux enfants et aux pauvres. Il est établi pourtant que le frère Mathurin excellait lui aussi dans ce genre d'apostolat. Ne lui a-t-on pas accordé la tonsure ecclésiastiques pour ses grands mérites et succès extraordinaires?

Il y avait aussi la classe à faire aux garçons. Nous parlerons ailleurs de ce que pouvait être cette activité scolaire des frères.

B. LES FRÈRES COADJUTEURS INCONNUS DES BIOGRAPHES.

Quand on a recueilli autant que possible tous les renseignements que nous ont laissés les biographes et les documents contemporains sur les frères du Père de Montfort, on se trouve tout d'un coup devant un problème insoluble. Comment est-il possible que nous ne puissions retrouver aucun détail sur trois des quatre frères nommés dans le Testament du Saint? Ils avaient pourtant dû vivre avec lui pendant un laps de temps assez long, puisqu'il leur a permis d'émettre des vœux dans sa Société. Le Testament nous fera voir que Montfort comptait sur eux pour continuer, sous la direction de M. Mulot, l'oeuvre des missions.

On comprend que les biographes aient tu le nom de certains frères dont l'idéal n'était pas très haut placé. Ils sont encore excusables de ne pas nous avoir tout dit des activités journalières de ces collaborateurs. En fin de compte, ils écrivaient la vie du Saint et non l'histoire de ses congrégations. Mais il est étrange qu'ils n'aient prêté aucune attention à trois des collaborateurs dans lesquels le Saint semble mettre toute sa confiance.

Naturellement on a suggéré qu'il s'agissait ici d'une conjuration du silence, et même de destruction intéressée de documents. Et pour quelle raison, lancer une si noire accusation? On répète:

Il y a des gens qui ont intérêt à ce que ces frères restent inconnus, parce que ces frères ont fait l'école. Naïveté qu'une telle accusation! Qui accuser? — Grandet, le premier biographe écrivant de 1718 à 1723 qui a eu entre les mains tous les manuscrits laissés par Montfort et tous les rapports envoyés par ceux qui avaient connu le missionnaire? Pourquoi aurait-il tû ce qu'il savait des activités de ces frères, puisque tous les textes se rapportant à l'activité scolaire des frères nous viennent de Grandet? Reproduisant

le texte du Testament il a dû s'apercevoir lui-même de la lacune que présentait sa biographie du Saint. Et pour la réparer il a inséré le texte suivant qui affirme ce qui est contredit par les faits:

„Les quatre frères coadjuteurs, dont Monsieur de Montfort parle dans son Testament, et qui qui ayant fait voeu de pauvreté et d'obéissance, les suivent partout, et sont appliqués à faire le Catéchisme, l'école et la cuisine des missionnaires" ⁴⁰⁾.

Il est difficile, je pense, d'accuser Grandet, qui n'avait aucune raison de céler ce qu'il pouvait savoir sur ces frères.

Faut-il accuser Besnard, le second biographe? Les renseignements qu'ils nous a laissés sur les frères sont bien plus abondants que ceux de Grandet ⁴¹⁾.

Nous verrons plus tard de quelle manière on a voulu suppléer les documents que les contemporains ne nous avaient pas transmis.

Il me semble plus honnête et plus réel d'accepter le fait regrettable, mais réel: Les biographe n'ont pas connu trois des quatre frères nommés dans le Testament du Saint.

⁴⁰⁾ Grandet, p. 279.

⁴¹⁾ Grandet ne connaît que les frères Mathurin? Jean et Nicolas Besnard connaît les frères Mathurin, Jean, Nicolas, Pierre et Jacques.